



CABINET PAILLARD
HPUC

Certificat de superficie de la partie privative

Numéro de dossier : [REDACTED]
Date du repérage : 17/04/2025
Heure d'arrivée : 15 h 30
Durée du repérage : 01 h 48

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habilité du logement.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1. **Périmètre du repérage** : le règlement de copropriété ne nous ayant pas été soumis, la responsabilité du Cabinet se voit dégagée quant à l'exactitude de la désignation et de la constitution du ou des lots de copropriété ci-dessous définis ; les surfaces annoncées sont donc celles habitées par l'occupant des lieux.

Désignation du ou des bâtiments <i>Localisation du ou des bâtiments :</i> Département :.... Paris Adresse :..... 5 rue Brey Commune :..... 75017 PARIS - 17EME <i>Désignation et situation du ou des lots de copropriété :</i> 1er Face Gauche, Lot numéro 6	Désignation du propriétaire <i>Désignation du client :</i> Nom et prénom : . M. [REDACTED] Adresse :
Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) Nom et prénom : M. DE MONTALEMBERT Adresse :	Repérage Périmètre de repérage : studio
Désignation de l'opérateur de diagnostic Nom et prénom : CHIERE Jean-Louis Raison sociale et nom de l'entreprise : CADIC Adresse : 17 Bis Av Ernest Renan 95210 SAINT GRATIEN Numéro SIRET : 519559710 Désignation de la compagnie d'assurance : ... ALLIANZ Numéro de police et date de validité : 808101038 / 31/10/2025	
Superficie privative en m² du lot	

Surface loi Carrez totale : 16,68 m² (seize mètres carrés soixante-huit)
Surface au sol totale : 16,86 m² (seize mètres carrés quatre-vingt-six)

Résultat du repérage

Date du repérage : **17/04/2025**Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
NéantReprésentant du propriétaire (accompagnateur) :
Mr DE MONTALEMBERT

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâties visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Motif de non prise en compte
séjour - kitchenette	11,99	11,99	
Salle d'eau	2,80	2,98	< 1.80 m
Entrée	1,89	1,89	

Superficie privative en m² du lot :**Surface loi Carrez totale : 16,68 m² (seize mètres carrés soixante-huit)**
Surface au sol totale : 16,86 m² (seize mètres carrés quatre-vingt-six)Fait à **SAINT GRATIEN**, le **22/04/2025**